

COMMUNE DE ROSET-FLUANS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 Février 2012

L'an deux mil douze, le vingt quatre février, le Conseil municipal de la commune de Roset-Fluans dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud GROSPERRIN, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : vendredi 17 février 2012

PRESENTS :

M. Arnaud GROSPERRIN, Maire

Mmes Josette COUETTE, Germaine DEMILLIERE, Claudie GARNIER et Sylvie ZILIO,
Conseillères

M. Christophe CANNELLE, Conseiller

ABSENTS :

MM. Christophe GESLOT et Martial GOUNAND

ABSENTS EXCUSES :

M. André COSTANTINI qui donne procuration à Germaine DEMILLIERE

M. Louis MARTIN qui donne procuration à Arnaud GROSPERRIN

Mme Josette COUETTE a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de séance 20 H 30.

Ordre du jour :

Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 27 janvier 2012

Délibérations :

- 1) Contentieux affaire GIRARD : encaissement chèques GROUPAMA
- 2) Centre de Gestion : Convention « Cadre » du Service Missions Temporaires
- 3) Renouvellement convention SPA
- 4) Détachement parcellaire : parcelle ZI 59
- 5) Détachement parcellaire : parcelle ZL 72
- 6) Questions diverses

Information :

- 1) Etude CCVSV/CAGB

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27
JANVIER 2012**

Divagation des chiens Rue de la Riotte :

Mme Claudie GARNIER signale que certains riverains ne sont plus libres de circuler dans la rue de la Riotte.

Délibération n°4 :

Mme Claudie GARNIER signale que Mme COUETTE n'a pas pris part au vote.

Le procès verbal de la réunion du Conseil municipal du 27 janvier 2012 est adopté, à l'unanimité, par les membres du Conseil municipal.

**DELIBERATION N°1 : CONTENTIEUX AFFAIRE GIRARD : ENCAISSEMENT
CHEQUES GROUPAMA**

Monsieur le Maire informe le Conseil que GROUPAMA a établi 2 chèques de 1 210.95 euros et 1 903.36 euros correspondant au remboursement des factures réglées à Maître CORNELOUP dans l'affaire GIRARD, déduction faite de la franchise de 10%.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil, à l'unanimité, accepte l'encaissement des chèques pour un montant global de 3 114.31 euros.

**DELIBERATION N°2 : CENTRE DE GESTION : CONVENTION « CADRE » DU
SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES**

Le Maire expose au Conseil que le Centre de Gestion du Doubs a créé un service de remplacement, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux ou pour des besoins occasionnels.

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère déjà à cette convention. Cependant deux articles ont été modifiés :

Article 4 : Rémunération des Agents

Article 7 : Congés annuels

L'exposé du Maire entendu, le Conseil, à l'unanimité, donne son accord et autorise le Maire en cas de besoin de recourir à ce service mis en place par le Centre de Gestion et à signer la nouvelle convention.

DELIBERATION N°3 : RENOUVELLEMENT CONVENTION SPA

Monsieur le Maire rappelle que la commune a passé une convention avec la SPA. L'échéance annuelle étant arrivée à sa fin, il faut donc signer une nouvelle convention.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette convention et l'autorise à signer la dite convention.

DELIBERATION N°4 : DETACHEMENT PARCELLAIRE : PARCELLE ZI 59

Dans le cadre de la régularisation avec Mme COUETTE, il est nécessaire de procéder à une division parcellaire de la parcelle ZI 59.

Pour ce faire, le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à faire les démarches nécessaires à la bonne conduite de cette opération.

DELIBERATION N°5 : DETACHEMENT PARCELLAIRE : PARCELLE ZL 72

Dans le cadre de la création d'un cheminement piétonnier rue des Saulniers, il est nécessaire de procéder à une division parcellaire de la parcelle ZL 72.

Pour ce faire, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à faire les démarches nécessaires à la bonne conduite de cette opération.

INFORMATIONS

● Etude CCVSV/CAGB

Le Maire présente une synthèse de l'étude « Rapprochement CCVSV/CAGB » concernant la fiscalité communale avant et après fusion, si toutefois la fusion devait se faire avec le Grand Besançon.

Cette étude a été réalisée en tenant compte du contexte de la loi de finances 2012. Elle montre une baisse des recettes communales s'il n'y a pas fusion de la CCVSV/CAGB, et maintien des ressources en cas de fusion. La commune de Roset-Fluans devra donc réfléchir à son avenir au sein d'une communauté (CAGB ou autres).

Il semblerait que la commune de Saint-Vit soit favorable à cette fusion avec la CAGB.

QUESTIONS DIVERSES

● **Affaire SALVI** : En attente d'un RDV avec la D.D.T.

● **Remplacement des différents postes de Mme Sophie CRETIN** :

Il convient de la remplacer au sein du Comité Syndical du R.P.I.

● **Budget** : La commission Finances doit se réunir. Le responsable convoquera les membres prochainement.

● **Bois** : Une personne ayant déjà débardé son bois, la question est posée pour savoir si la commune à délivrer une autorisation. Le Maire informe qu'aucune dérogation n'a été accordée et que l'accord a été donné, sans autre avis, par le garde O.N.F. Un courrier lui a été envoyé lui faisant part de notre mécontentement.

● **Redevance incitative ordures ménagères** : A été votée par la C.C.V.S.V.

● **Entretien des bâtiments locatifs** : Une demande a été faite pour savoir s'il était prévu un entretien régulier des canalisations dans les bâtiments locatifs. Cette demande sera transmise à la personne responsable de la commission « Bâtiments ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Mme Josette COUETTE

Le Maire,
M. Arnaud GROSPERRIN

TABLEAU D'EMARGEMENT		
Prénom NOM	Qualité	Signature
M. Arnaud GROSPERRIN	Maire	
M. Louis MARTIN.	1 ^{er} Adjoint	Absent, donne procuration à Arnaud GROSPERRIN
M. Christophe GESLOT	2 ^{ème} Adjoint	Absent
M. André COSTANTINI	3 ^{ème} Adjoint	Absent, donne procuration à Germaine DEMILLIERE
Mme Claudie GARNIER	Conseillère	
M. Martial GOUNAND	Conseiller	Absent
Mme Germaine DEMILLIERE	Conseillère	
Mme Sylvie ZILIO	Conseillère	
Mme Josette COUETTE	Conseillère	
M. Christophe CANNELLE	Conseiller	

Le compte-rendu a été affiché le **2 mars 2012**.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

N° DELIBERATION	LIBELLE	N° PAGE
1	Contentieux affaire GIRARD : encaissement chèques Groupama	2012/45
2	Centre de gestion : Convention « Cadre » du service Missions Temporaires	2012/45
3	Renouvellement convention SPA	2012/45
4	Détachement parcellaire : parcelle ZI 59	2012/46
5	Détachement parcellaire : parcelle ZL 72	2012/46